



FICHE TECHNIQUE

KEIM CONCRETAL-MR 2.0

1. DESCRIPTION DU PRODUIT

Mortier de réparation renforcé de fibres pour le Système de réparation de bétons Concretal KEIM, selon les conditions techniques contractuelles complémentaires et directives pour les ouvrages d'art allemandes TL/TP BE-PCC I - II et selon la liste des règles de construction A, partie 2 ainsi que selon la norme EN 1504-3 classe R4.

2. DOMAINE D'APPLICATION

Substitut de béton pour la réparation du béton dans le génie civil et la construction de ponts selon les conditions techniques contractuelles complémentaires et directives pour les ouvrages d'art allemandes et dans la construction de bâtiments selon la directive du comité allemand du béton armé, pour la réparation d'éléments de construction en béton dans les zones soumises à des contraintes dynamiques et importantes du point de vue statique.

KEIM Concretal-MR 2.0 peut être appliqué en épaisseurs de couches de 5 mm à 50 mm en plusieurs couches selon les exigences. (Selon les conditions techniques contractuelles complémentaires et directives pour les ouvrages d'art allemandes, épaisseur de couche minimale 10 mm). Applicable par projection humide.

3. PROPRIÉTÉS DU PRODUIT

- à un composant
- faible retrait
- durcissement sans fissures
- imperméable à l'eau liquide
- hautement perméable à la vapeur d'eau
- résistant au gel et au sel de déverglaçage
- haute résistance à la carbonatation
- Réaction au feu : incombustible (classe A1 selon DIN 4102-1)
- modifié par des résines

CARACTÉRISTIQUES DES MATÉRIAUX

- | | |
|-----------------------------------|---------------------------------|
| - Densité brute du mortier frais: | environ 2,06 kg/dm ³ |
| - Grain maximum: | 2 mm |
| - Durée de mélange: | 5 min. |
| - Profondeur de carbonisation: | 0,0 mm/90 jours |
| - Module E dynamique: | > 32500 N/mm ² |
| - Retrait (28d): | environ 0,78 mm/m |

CLASSIFICATION

- | | |
|--|-------------------------|
| - Résistance à la compression (28d): | > 55 N/mm ² |
| - Résistance à la traction de flexion (28d): | > 8,5 N/mm ² |

TEINTES DE COULEUR

gris

4. INSTRUCTIONS DE MISE EN ŒUVRE

FICHE TECHNIQUE – KEIM CONCRETAL-MR 2.0

PRÉPARATION DE LA SURFACE

Le support doit être cohésif, propre et exempt de tout élément non adhérent, de poussière, d'huile et d'autres substances qui pourraient empêcher une bonne adhérence. Les anciens revêtements organiques doivent être complètement éliminés.

En cas d'application sur toute la surface (par pulvérisation), les supports doivent être préalablement rendus rugueux par un procédé de sablage. Les salissures, les balèvres et les couches non portantes doivent être entièrement éliminées. La résistance minimale à l'adhérence requise pour les supports minéraux doit être conforme aux réglementations techniques applicables (directive pour la protection et la réparation des éléments de construction en béton du comité du béton armé ; conditions techniques contractuelles complémentaires et directives pour les ouvrages d'art allemandes).

CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE

De ≥ 5 °C à ≤ 30 °C la température de l'air et du substrat pendant l'application et le séchage. Ne pas appliquer en plein soleil ou sur des supports chauffés par le soleil. Protéger les surfaces du soleil direct, du vent et de la pluie pendant et après l'application.

PRÉPARATION DU MATÉRIEL/ MÉLANGER & TRANSPORTER

cannot parse argument #4 ("), Control character error, possibly incorrectly encoded for function FORMAT

PRÉPARATION

Application manuelle :

Mouiller le support avant l'application de KEIM Concretal-MKH en fonction de son absorption, éviter l'eau stagnante. Enduire le support humide de KEIM Concretal-MKH par un broyage intensif. Appliquer le mélange KEIM Concretal-MR 2.0 frais sur frais sur le support préparé avec KEIM Concretal-MKH à la truelle. Epaisseur de la couche 5 mm à 50 mm (En cas d'application partielle, jusqu'à 100 mm d'épaisseur totale). Epaisseur d'application par passe max. 25 mm. L'épaisseur d'application possible par opération dépend de la taille et du type de défaut ainsi que de l'emplacement (sol, mur, plafond). En cas de travail en plusieurs couches, il est possible de continuer à travailler sur une première couche encore humide mais ayant fait sa prise de manière suffisante. Le mortier déjà sec doit être pré-mouillé et prétraité avec KEIM Concretal-MKH. Sur les bords de béton ancien, il faut toujours travailler avec du KEIM Concretal-MKH frais.

Application mécanisée :

En cas d'application par projection, les conditions de préparation et de mise en œuvre mentionnées pour les mortiers normaux s'appliquent. L'application de KEIM Concretal-MKH n'est pas nécessaire. En cas d'application d'une protection anticorrosion, il faut travailler avec KEIM Concretal-MKH en trois applications. Pour la mise en œuvre de KEIM Concretal-MR 2.0 par projection, il convient d'utiliser les installations de projection à flux humide habituelles pour les mortiers d'une granulométrie maximale de 4 mm, en particulier les pompes à vis sans fin à débit variable. Lors de la planification de la largeur de l'échafaudage, il faut tenir compte de la distance nécessaire entre les buses (60 - 80 cm) et de l'espace de travail correspondant. KEIM Concretal-MR 2.0 peut être retiré et lissé après le serrage, après le début du durcissement, il y a un risque de perturbation de la structure.

CONSTRUCTION DE LA COUCHE

par opération : 5 mm d'épaisseur de couche min. à 25 mm d'épaisseur de couche max.

épaisseur totale de la couche : max. 50 mm, application partielle : 100 mm

TRAITEMENT ULTÉRIEUR

KEIM Concretal-MR 2.0 doit être protégé d'un séchage trop rapide dû au soleil ou au vent, par exemple en le couvrant directement (en le recouvrant d'un film de protection) ou en le maintenant humide en posant des nattes et en l'arrosant d'eau. Attendre moins 5 jours avant traitement ultérieur.

TEMPS DE TRAITEMENT

Temperaturbedingungen	Verarbeitungszeiten unter verschiedenen Temperaturbedingungen	Zeiteinheiten
à + 5 °C	60	minutes
à + 20 °C	45	minutes
à + 30 °C	30	minutes

FICHE TECHNIQUE – KEIM CONCRETAL-MR 2.0

CONSOMMATION

environ 1,8 kg/m² par mm

Les informations sur les valeurs de consommation de matériaux sont des valeurs indicatives sur des supports lisses. Les valeurs de consommation exactes doivent être déterminées par des échantillons sur site.

NETTOYAGE DES OUTILS

Nettoyer immédiatement à l'eau.

5. CONDITIONNEMENT

Contenu du récipient	Unité de quantité	Quantité par palette	Type d'emballage
25	kg	40	sac

6. STOCKAGE

Durée maximale de stockage	Conditions de stockage
12 mois	sec hors gel

7. ÉLIMINATION

Pour des informations sur l'élimination, voir la section 13 de la fiche de données de sécurité.

CODE DE DÉCHETS

Nomenclature déchets: 17 01 01

8. CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Se référer à la fiche de données de sécurité.

9. CONSEILS GÉNÉRAUX

Couvrir les surfaces à ne pas traiter, notamment le verre, la céramique et la pierre naturelle. Les éclaboussures sur les surfaces environnantes ou les zones de circulation doivent être immédiatement rincées avec beaucoup d'eau puis éliminées. Il est interdit de mélanger le produit avec des produits n'appartenant pas au système ou avec des additifs d'autres systèmes

Les valeurs et propriétés mentionnées sont le résultat d'un travail de développement intensif et d'une expérience pratique. Nos recommandations d'utilisation, tant verbales qu'écrites, sont destinées à fournir une assistance dans le choix de nos produits et n'établissent pas de relation juridique contractuelle. En particulier, elles ne libèrent pas l'acheteur et l'applicateur de l'obligation de s'assurer de l'adéquation de nos produits à l'usage prévu avec le DTU concerné. Les règles de l'Art doivent être respectées. Nous nous réservons le droit d'apporter des modifications qui servent à améliorer le produit ou son application. Cette édition annule et remplace les précédentes.